

LA CHAUMIÈRE DE LOUIS-CLAUDE

À

CHANDON

3^e édition augmentée

I VISITES À CHANDON.

«C'était le dimanche de l'ouverture. Je me promenais à travers les vignes du plateau qui domine la Loire, entre Amboise et Saint-Martin-le-Beau (on fait à Saint-Martin-le-Beau un excellent vin blanc que tous les amateurs connaissent bien). Des chasseurs et leurs chiens s'apercevaient de loin en loin dans le vignoble. Parfois, très rarement, un coup de feu éclatait sous le ciel bas. Je me rapprochais du village quand un groupe de messieurs endimanchés sortis d'une propriété que j'avais remarquée dès la veille à cause d'un if de forme cylindrique qui en orne le jardin. Un vigneron avec qui je causais un instant et qui passe pour l'un des hommes les mieux informés de l'histoire de Chandon et de Chanteloup, l'ancien château des Choiseul dont il ne reste que la pagode, me dit : «Ces messieurs viennent de prononcer des discours dans la maison de Saint-Martin.- Saint-Martin le Philosophe ? -Le Philosophe inconnu, oui. Cette maison que vous voyez, avec sa toiture d'ardoise toute neuve et son if qui se dresse derrière, a été la sienne sous la Révolution. C'est là qu'il se cachait. Il était né à Amboise en 1743, mais les Allemands n'aimaient pas beaucoup tout ce qui avait un air plus ou moins occulte, on fête son bicentenaire, cette année seulement. Amboise et Chandon sont fiers de leur Philosophe inconnu.» (1).

Ces «messieurs endimanchés» que vit André Billy, le 25 août 1946, c'était «les Amis de Saint-Martin», au moment de leur pèlerinage intermédiaire entre la maison natale, ou qu'on croyait telle, du **Philosophe inconnu**(2) et Chanteloup où les accueilleraient les propriétaires de la Pagode, puis Jeanne d'Orliac. Ils avaient tenu à visiter la maison de campagne du théosophe, dont celui-ci parle mainte fois, à Chandon près Amboise.

Vingt-cinq ans plus tôt, Jeanne d'Orliac, poétesse et historienne amateur, amie sincère, je l'atteste, de Louis-Claude de Saint-Martin, s'était accoutumée à semblable promenade. Elle raconte : «Je vais souvent, en suivant le coteau qui domine la vallée de la Loire, dans un petit village qui se nomme Chandon. Je passe par le chemin des vignes pourpres, transparentes, vivantes, dans le soleil d'automne, comme si du sang vif et chaud circulait en leurs feuilles aux nervures saillantes. Sous ce ciel immense, on respire à pleine gorge un air chargé des essences de la forêt proche. Dans la coupe profonde de la vallée où le grand fleuve traîne, des vapeurs légères, roses et argentées se balancent comme une écharpe molle.

Le point final de cette course enivrante est une maison ancienne aux toits en mansardes, aux belles proportions du ¹⁹ siècle, entourée d'un joli jardin dont un if pyramidal occupe le centre. Ce n'est pas une demeure seigneuriale, non plus une ferme. Elle impose je ne sais quel respect qui donne envie de la saluer comme une vieille personne au beau regard bienveillant. Je sais maintenant à qui appartint cette demeure. Chère à mes yeux pour sa forme et sa situation, elle devient précieuse à mon esprit à cause de celui qui la marqua de sa grâce particulière.

C'est Claude de Saint-Martin, le «philosophe inconnu». Nommé quelquefois, peu cité, rarement lu, il eût été digne pourtant d'enrichir le **Trésor des Humbles** à côté de Ruysbroek, de Novalis, de Swedenborg. Nous aurions beaucoup appris, si Maurice Maeterlinck nous avait conduit vers lui de sa persuasive et savante parole. C'est pourtant à une phrase de lui qu'il cite, que j'ai dû de le mieux connaître.

«...Avons-nous fait un pas de plus sur la route instructive et lumineuse de la simplicité des êtres...»(3)

J'ai cédé au plaisir de citer un peu plus que de raison. Mais ces dernières lignes étaient trop belles, trop martinistes...

Retour à la maison. En 1946, Jeanne d'Orliac en comparait l'état présent à l'état où elle l'avait connue jadis. Elle écrit à Roger Lecotté, tandis que celui-ci collaborait à préparer la cérémonie de commémoration : «Je vous signale que la maison de Chandon a été très mutilée par ses derniers propriétaires. Elle est presque méconnaissable. J'ai chez moi un dessin que j'avais fait faire il y a vingt ans, qui montre la demeure telle qu'elle était jadis. Je le montrerai à ceux qui me feront la grâce de venir chez moi, comme je vous le propose.»(4). On se rendit, en effet, à l'invitation de Jeanne d'Orliac et l'on regarda le dessin.

Je regardai aussi, en 1959, une photographie de la même maison prise une trentaine d'années auparavant, que me présentait l'aimable Mme Soret, propriétaire alors, conjointement avec son mari. Mme Soret ajouta que des modifications avaient affecté également l'intérieur de la demeure; que, par exemple, deux immenses cheminées avaient été enlevées des deux grandes pièces au rez-de-chaussée.

II. LA MAISON TOURNYER, DITE DE SAINT-MARTIN.

M. et Mme Soret tenaient leur propriété du grand-père Guestault de M. Soret.

Mais voici l'origine de cette propriété telle que la consultation des actes, favorisée non seulement par M. et Mme Soret, mais aussi par M^e Maurice Lejeau, alors notaire à Amboise, permet de la reconstituer.

Originairement, la closerie de Chandon - celle qui est en cause - dépendait de la communauté d'entre M. Guérin et Marie-Philippe Montet de Raysonché, comme ayant été acquise de Marie-Madeleine Puqueux (ou Pugneux ?), épouse Louis Trézin.(Acte du 11 avril 1739).

Guérin est décédé le 21 novembre 1781 et, aux termes du partage de sa succession, la closerie a été attribuée à Thérèse Guérin, épouse Nicolas Tournyer.(Acte du 19 mars 1784).

Elle a ensuite été constituée en dot par Mme Tournyer-Guérin à son fils Nicolas Tournyer, époux Louise Rance, aux termes du contrat de mariage de ce dernier.(Acte chez Juteau, notaire à Montrichard, du 17 floréal an II.)

Les époux Tournyer-Rance sont décédés, le mari le 17 janvier 1840 et la femme le 16 novembre 1850. Leurs neveux et leurs descendants ont vendu à Silvain Guestault (acte du 31 mai 1881), en la personne de Nicolas-Paul Tournyer, notaire à Montrichard et Marie-Alphonsine Picot son épouse, et Henry-René Tournyer, avocat à Paris, mandataire de 1) Emma Morand son épouse et 2) Charles-François Rossigneux, architecte à Paris, et Marie-Claire-Julia Tournyer, son épouse (5).



Cliché R.A.

LA MAISON TOURNYER À CHANDON

Etat de 1959

Evidence : la maison dite de Saint-Martin, à Chandon, n'a jamais appartenu à Louis-Claude ni à aucun Saint-Martin. Sans doute, Louis-Claude s'y rendit puisqu'elle a appartenu de son temps à des membres de sa famille maternelle. Ainsi, à Nicolas Tournyer, époux Louise Rance, son petit-cousin dont il parle mainte fois et qui publierait, en 1807, ses *Oeuvres posthumes*. Mais ce n'est pas *sa* maison, dont il parle plus souvent encore.

III. LA MAISON DE SAINT-MARTIN

« Ma maison de Chandon, dit-il en effet, que je tiens de l'héritage de mon père.»(6); «ma maison de Chandon» (7); «la chaumière que j'ai dans mon département, et dans laquelle je peux retourner quand la saison le permettra»(8); ses «champs» «à la porte de la ville», où il ira vivre lorsque la besogne bibliographique dont le gouvernement l'a chargé aura été terminée(9); la propriété n'est «qu'à une demi-lieue de ma ville natale, qui est Amboise, et j'y viens souvent»(10); «ma petite campagne» (11).

Enfin, cet extrait plus nourri : «Le lendemain de la 3^e décade du mois fructidor l'an II de la République française, qui répond au 21 septembre de l'ancien style ou à l'équinoxe d'automne(12), je me suis transporté d'Amboise à ma maison de Chandon, tant pour y récolter la vendange que pour essayer le nouveau genre de vie que j'allais être obligé de mener, me trouvant seul avec une servante, moi qui jusqu'à ce moment avais toujours vécu avec compagnie.[...] J'ai pris dans la maison pour mon cabinet la chambre où vingt ans auparavant je reçus dans le cœur la circoncision.»(13)

Où était sise cette maison? où ce domaine?

Louis-Claude lui-même nous procure peu d'indices.



Cliché Marcel Boutin
MONT-AIMÉ, VERS 1912

C'est à Chandon, et il y a des vignes, ce qui est peu original à Chandon. Encore : «mon closier de Chandon, qui me doit chaque année six peupliers et six boisseaux de blé en nature [...]»(14). Les peupliers pourraient aider, qui ne poussent pas n'importe où, me dit-on...

Nous restons, pourtant, dans le vague. Faudra-t-il attendre le coup d'un hasard providentiel, tel que celui qui permit de localiser la vraie maison natale du futur **Philosophe inconnu** ? (15),

Grâce à Dieu, une fouille méthodique des archives conservées par les notaires d'Amboise, dont la collaboration, au cours des années 1959-1960 surtout, fut aussi empressée et intelligente qu'elle était nécessaire, aboutit à identifier le notaire de la famille Saint-Martin, et à trouver dans d'autres études, ça et là, quelques pièces en intéressant aussi l'un ou l'autre membre (16).

C'est ainsi que je mis au jour le «procès-verbal d'estimation de la closerie du Mont-Aimé». On va voir tout à l'heure que cette closerie, c'est la maison, c'est le domaine sis à Chandon qui vint à Louis-Claude de son père. Et les indications géographiques sont assez nombreuses et précises pour une localisation des plus exactes. (Un autre acte que nous éditerons ultérieurement procure l'inventaire des biens meubles dans la maison, à la mort de Claude-François.)

Or, donc, Sébastien Gitton, notaire à Amboise et Silvain Bongards, marchand, demeurant paroisse de Saint-Denis-Hors, avaient été nommés experts par acte passé devant le citoyen Legendre, notaire en la même ville, le 7 juin 1793 et enregistré le même jour, entre Louis-Claude Saint-Martin (sic), ancien officier au régiment de Foix-Infanterie, et Louise-Françoise Saint-Martin (sic), épouse non commune en biens d'Antoine-Auguste Desherbiers de l'Etenduère, ancien capitaine au ci-devant régiment Royal-Comtois, héritiers pour chacun une moitié de défunt Claude-François Saint-Martin (sic) leur père, à l'effet de voir, visiter et estimer les biens ci-après, dépendant de sa succession.

L'acte poursuit (orthographe modernisée) : «Nous nous sommes transportés au village de Laitre-Montrot en Chandon, paroisse de Saint-Denis-Hors, dans une closerie sise ~~au~~^{dit} village, appelée Mont-Aimé, où étant, le nommé Jamain, closier du^{dit} lieu, nous a ouvert les portes du bâtiment et de tous les rinceaux qui le composent, nous a conduits dans le clos de vigne qui est derrière, dans plusieurs pièces de terre et près qui font partie des dépendances de la^{dite} closerie, lesquels consistent :



Cliché Jean Boutin
MONT-AIMÉ EN 1979

Premièrement

En un grand bâtiment couvert d'ardoise, construit entre cour et jardin, composé d'un grand vestibule ayant deux portes vitrées et leurs contrevents, une à l'orient donnant sur la cour, et l'autre à l'occident donnant sur le jardin, à droite duquel est une grande chambre à cheminée éclairée par deux croisées, l'une à l'orient et l'autre au couchant, garnies de leurs contrevents en dehors. A gauche, est une chambre aussi à cheminée, éclairée par une croisée à l'orient avec son contrevent, où alcôve dedans et une garde-robe à côté, éclairée par une croisée donnant sur le jardin. A l'orient de la^{dite} chambre est une cuisine ayant une porte donnant sur la cour et une autre porte donnant sur la basse-cour ci-après. Ensuite sont un office et un évier, grenier sur la^{dite} cuisine, et office



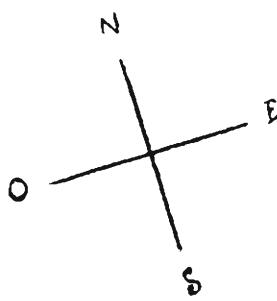
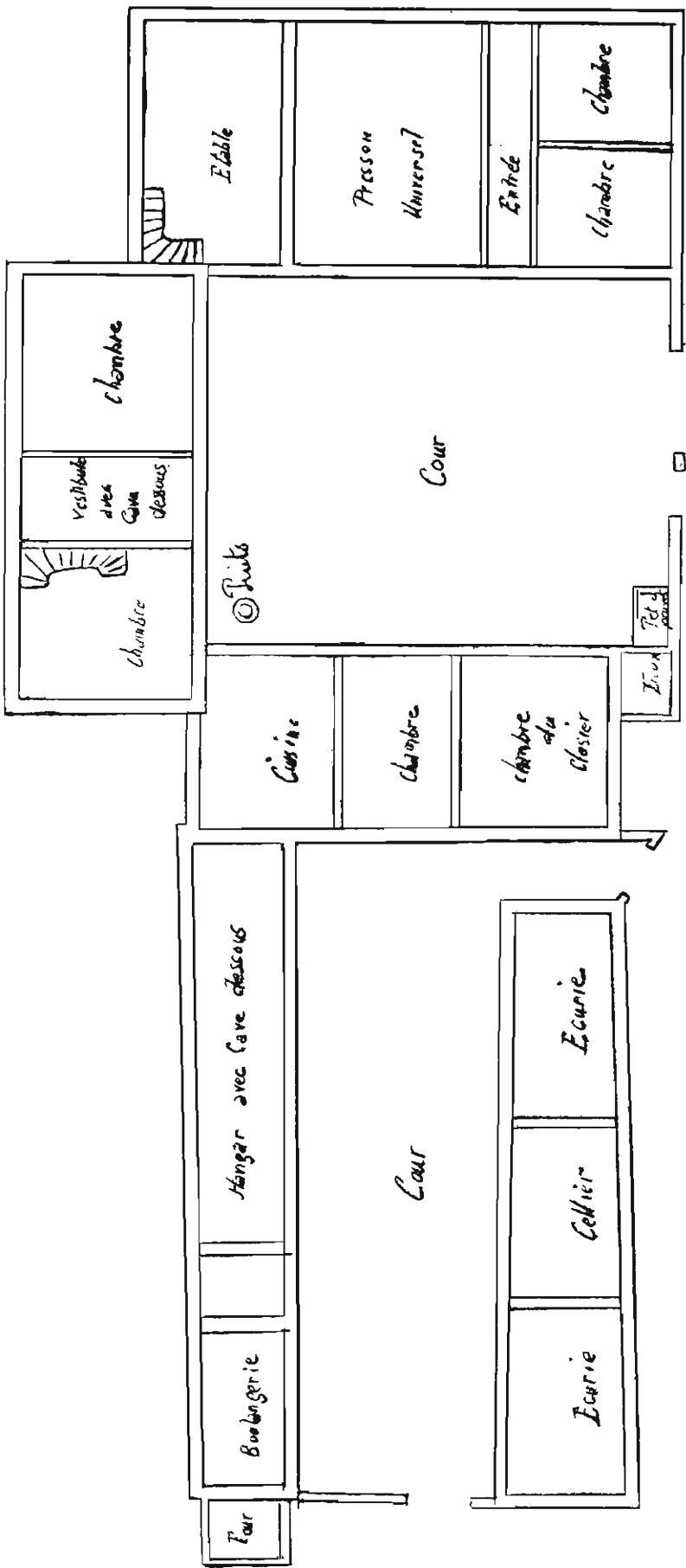
Cliché Jean Boutin

MONT-AIMÉ EN 1979

Façade méridionale

couvert de tuiles, un grand grenier au-dessus des deux premières chambres et vestibule, dans lequel sont deux mansardes, l'une à cheminée et l'autre sans cheminée, servant de chambre à coucher, un escalier de bois pour y monter, un cellier à côté du dit escalier, un colombier au-dessus, une petite cave voûtée sous le grand bâtiment. A l'orient du dit cellier est une grange dans laquelle sont un pressoir garni de ses ustensiles et une cuve reliée de trois cercles de fer, tirant douze pièces. Ensuite est un autre appartement composé d'un vestibule, un salon à manger boisé, éclairé par une croisée à l'orient et une demi-croisée au midi, et une salle de compagnie aussi éclairée d'une croisée à l'orient et une demi-croisée au nord, un poullani pour monter au grenier qui est dessus, le tout couvert de tuiles, une grande cour renfermée par lesdits bâtiments et un mur à l'orient, dans lequel sont deux portes, l'une petite et l'autre charretière. A la suite de la cuisine est une autre chambre à cheminée, grenier dessus, servant au closier, ayant deux entrées, l'une au nord donnant sur la cour, et l'autre au midi donnant sur la basse-cour, un loir apposé au pignon à l'orient; une basse-cour dans laquelle est à l'orient un autre bâtiment composé de deux étables et une écurie, grenier dessus, couvert de tuiles, un autre bâtiment de laché, servant de boulangerie à cheminée, dans laquelle est un four, deux entrées, l'une à l'orient baronnière et l'autre au midi pour entrer et sortir dans la basse-cour, au bout de laquelle est un pasty servant à mettre les fumiers, chaumes et autres agrats.

Un grand jardin renfermé de murs, garni d'arbres à fruits en espaliers et contre-espaliers, contenant environ vingt châisnées, une charmille et une fosse à eau dedans. Le tout est un tenant, joignant d'orient au chemin d'Amboise à Saint-Martin-le-Beau, d'occident à clos de vigne ci-après, de midi au dit clos et du nord au chemin allant de Laitre-Montrot au Bas-Chandon, estimé quatre mille livres, ci 4 000 livres.



PLAN TIRÉ À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE POUR VICTOR BOUTIN
 (La distribution des pièces est telle qu'au temps du
 Philosophe inconnu)

2. Une grange dans le dit village, couverte de tuiles, avec un terrain devant et une fosse à eau, joignant d'orient au chemin allant d'Amboise à Saint-Martin-le-Beau, d'occident au Sr Bourgeois, de midi au chemin du dit village au Bas-Chandon, et du nord à Jean Gravier et Louis Palhaute, estimé trois cents livres, ci 300 livres.
3. Un clos de vigne contenant quatre arpents en une pièce, renfermé à l'orient par les-dits bâtiments, en partie au midi et au nord de haies et fossés, joignant d'orient aux bâtiments ci-dessus et au chemin d'Amboise à Saint-Martin-le-Beau, d'occident à Thomas Pilleraute et autres, de midi au chemin de Vauhardy au pont des Arridennes et du nord au chemin de Laitre-Montrot au Bas-Chandon, estimé six mille livres, ci 6 000 livres.
4. Un verger devant les bâtiments de la basse-cour, rempli d'arbres fruitiers, renfermé de trois côtés de haies, contenant deux arpents, joignant de midi à la terre du citoyen Mabille, juge, du nord au chemin de la Fontaine, du levant à la terre ci-après, et du couchant au chemin de Saint-Martin-le-Beau, estimé cinq cents livres, ci 500 livres.
5. Un arpent de terre au dit lieu, au nord du dit verger, joignant du nord au Sr Loiseau, de midi à la route de la Fontaine, du levant au Sr Donovan, et du couchant au chemin de Saint-Martin-le-Beau à Amboise, estimé mille livres, ci 1 000 livres.
6. Cinq quartiers de terre au bout du verger, appelé le clos des Variolles, joignant d'orient et d'occident à Mr Mabille, juge, de midi au chemin de Vauhardy au pont des Arridennes, et du nord à la route de la Fontaine, estimé mille douze cent cinquante livres, ci 1 250 livres.
7. Un arpent ou environ de terre au dit clos des Variolles, joignant du levant à René Guespied le jeune, du couchant à Silvain Richard, de midi au chemin de Vauhardy, et du nord à celui de la Fontaine, estimé mille livres, ci 1 000 livres.
8. Deux arpents de terre et pastureau au clos des Jouannest, joignant d'orient au citoyen Gitton, notaire, et au chemin d'Amboise à Saint-Martin-le-Beau, d'autre d'occident à Jacques Chambellan, du midi au dit Mr Gitton, et du nord au chemin de Vauhardy au pont des Arridennes, à l'orient de laquelle est une fosse à eau appelée le fossé du pâtissier en dépendant, estimé mille douze cent livres, ci 1 200 livres.
9. Trois arpents de terre au bas du village de Laitre-Montrot, renfermés de haies, joignant du midi au grand chemin de Tours, du nord à l'ancien chemin de Tours à Amboise, d'orient au [?] d'argent, et du couchant au chemin allant à la rivière, estimé deux mille livres, ci 2 000 livres.
10. Un demi-arpent de terre à la ruelle Sauttard, joignant d'orient au chemin allant de celui de Tours au clos des Fuyes, du couchant à Etienne Percereau, du nord au chemin de Tours, et de midi à René Chambellan et à [?], estimé cinq cents livres, ci 500 livres.

11. Un arpent, ou environ, d'autre terre, situé sur le bord de la rivière de Loire, défriché depuis peu de temps, joignant de midi à l'ancien chemin de Tours, du nord à la rivière, d'orient en pointe aux pastureaux de l'Hôtel-Dieu, et du couchant à la d^{me} de Boynneau; estimé cinq cents livres, ci 500 livres.

12. Un arpent, tant en terre que près, situé au bas de la ruelle Sauttard, joignant de midi au citoyen Paul, du nord à Louis Leprocommenceais, du levant à Monsieur Chastot, et du couchant à Jacques Chambellan, estimé la somme de mille livres, ci 1 000 livres

13. Un demi-arpent de pré, situé au bas de La Resnière joignant de midi au Sr Mabille, du nord à Louis Germain, du levant à René Gues pied et du couchant à la d^{me} Boynneau, estimé sept cent cinquante livres, ci 750 livres.

14. Deux arpents de près au dit lieu, proche le ruisseau de la Fontaine, joignant d'orient au citoyen Mabille, juge, d'occident en recoude au ruisseau de la Fontaine, au pré de l'Hôtel-Dieu et à celui du Sr Bourgeois, du nord à l'ancien chemin de Tours et au Sr Bourgeois, et de midi au grand chemin de Tours à Amboise et au pré de l'Hôtel-Dieu, estimé trois mille livres, ci 3 000 livres

Revenant le total des estimations ci-dessus à la somme de vingt-trois mille livres, ci 23 000 livres.

S'ensuit la recommandation de ne point diviser en deux la dite closerie, ce qui ne se ferait sans la diminuer grandement de valeur.

Le procès-verbal, signé par les susdits, est daté du jour et du lieu de l'inventaire, le 14 juin 1793, ancien style. Mention a été ajoutée de l'enregistrement qui est du 17 juin (17).

Voilà donc localisée de la manière la plus précise la chaumière que le théosophe d'Amboise possédait à Chandon. Texte en main, il ne reste plus qu'à se rendre sur le terrain, en un nouveau pélerinage.

4 février 1978

IV. SUR LE TERRAIN.

Nous avons donc été sur le terrain. Ce fut, dans le Bas-Chandon, le 18 mai 1978. Roger Lecotté, Bernard Girard(18), Anne Debrausé avaient accepté d'enthousiasme l'invitation et Catherine n'aurait su manquer à l'appel.

Or, en cette opulente et élégante chaumière, au nom inchangé du Mont-Aimé (ou Montaimé), Jean et Simone Boutin nous reçurent fraternellement, qui conservent, dans une discréption d'autant plus martiniste qu'elle s'accommode d'une générosité exquise, le souvenir du **Philosophe inconnu**. Le plus beau reste la communion en esprit et en vérité; mais c'est aussi l'indicible.

Jean Boutin ne négligea pas, pourtant, de me communiquer quelques éléments d'information, indispensables afin de compléter le résultat de mes premières recherches. Les voici résumés.

D'abord, la «chaumière» paternelle du **Philosophe inconnu**, quitta la famille Saint-Martin en 1804. Louise-Françoise, sa sœur, en était alors propriétaire, qui vendit - acte passé par

devant M^e Victor Petit, de Tours, et son collègue, le 27 novembre, autrement dit le 6 frimaire an XIII(19) - à Donatien-François Bodin, propriétaire demeurant à Saint-Martin-le-Beau - des biens à elle «échus de la succession de feu Mr Claude-François [sic pour Louis-Claude] Saint-Martin, son frère, décédé en la commune de Châtenay près Paris le 21 vendémiaire an douze, duquel elle est seule héritière.

Et le^{dit} sieur Saint-Martin en était propriétaire, pour lui être échu de la succession de feu M. Claude-François Saint-Martin son père, suivant le premier lot des partages de la^{dite} succession, arrêtés devant Legendre notaire à Amboise qui en a la minute, et son collègue, le 18 septembre 1793, enregistré à Amboise le 25 du^{dit} mois.»

Le montant de la vente fut de 17 777 F 75 centimes.

Voici la description des biens en cause, qu'on reconnaîtra sans peine :

«Le lieu et closerie de Mont-Aimé, situé au village de Chandon, commune de Saint-Denis d'Amboise, consistant dans un grand bâtiment couvert d'ardoises, composé d'un vestibule ayant entrée à l'orient par un perron sur la cour et à l'occident sur le jardin; à droite, une grande salle à cheminée, à gauche une chambre à alcôve et cabinet à côté, une cuisine, un grenier sur les dites chambres, salle et vestibule, dans lequel sont deux mansardes, dont une à cheminée escalier en bois, cave voûtée sur le^{dit} bâtiment, grenier sur les dites cuisine et office.

Une grange dans laquelle est un pressoir à roue avec ses ustensiles, une cuve tirant douze pièces, liée de trois cercles de fer.

A droite et au nord de la cour, un salon et une chambre à cheminée, précédée d'un vestibule grenier dessus, auquel on communique par un poullanⁱ au fond du vestibule.

A gauche et au midi de la cour, une chambre à cheminée occupée par le closier, toit à poteau bout.

Au milieu de ces bâtiments une grande cour dans laquelle, et près la cuisine, est un puits, grande et petite porte à l'orient.

Une arrière-cour au midi, dans laquelle sont deux étables, une écurie, une boulangerie; grenier sur le tout, couvert de tuile, porte carrossière à l'orient, autre petite porte au midi de la^{dite} arrière-cour, hors de laquelle est un pastureau.

A l'occident de la maison du maître, un grand jardin ren-



Cliché C.A.

MONT-AIMÉ EN 1978
Façade occidentale

fermé de murs, contenant environ treize ares dix-neuf centiares (vingt chaînées), au midi duquel est une charmille, une fosse à eau versant les égouts de la salle et du vestibule.

Le tout dans un tenant, joignant d'orient au chemin d'Amboise à Saint-Martin-le-Beau, d'occident et du midi au clos de vigne ci-après, et du nord au chemin de Laitre-Montrot au Bas-Chandon.»

A quoi s'ajoutent une grange, un clos de vigne, un verger et plusieurs lots de terrain, que les articles 2 à 12 de l'acte déterminent avec précision.

L'origine de la propriété des Boutin - jetons le pont grâce aux indications recueillies par le présent propriétaire - est la suivante :

Donatien-François Bodin	du 6 frimaire an 13 (27 novembre 1804)
Hugues-Jean-Baptiste MULARD	au 18 octobre 1810
Jeanne MARQUET, son épouse	
Jeanne MARQUET, veuve de	du 18 octobre 1810 au ?
Hugues-Jean-Baptiste MULARD	
André-Hugues-Jean-Baptiste MULARD	du 24 février 1829
Louise-Julie MULARD, épouse GIRARD.	
Silvain-Urbain-Pierre GIRARD	du 24 février 1829 au 8 octobre 1854
Louise-Julie MULARD, son épouse	
François N A U	du 8 octobre 1854 au 25 mars 1895
Marie-Silvine-Solange PELTIER, son épouse.	
Baptiste CHEVALIER	du 25 mars 1895
Léandre N A U	
Léon N A U	au 9 décembre 1896
Victor B O U T I N	du 9 décembre 1896 au 28 septembre 1913
Marie VASLET, son épouse.	
Marie VASLET, veuve de	du 28 septembre 1913 au 25 mai 1929
Victor B O U T I N	
Marcel B O U T I N	du 25 mai 1929 au 16 février 1976
Jean B O U T I N	
	depuis le 16 février 1976

C'est aussi à l'amitié généreuse et complice de Jean Boutin que je dois de pouvoir reproduire un plan ancien. A propos de ce plan, confions que la dernière chambre à gauche donnant sur le chemin nous a bien paru être celle où Saint-Martin avait reçu la circoncision et qu'il prit ensuite pour son cabinet de travail... Mais les preuves documentaires manquent, passons...

Et c'est tout naturellement qu'au début de l'après-midi du 26 novembre 1978, avant de se rendre à la cérémonie, place Richelieu puis à l'hôtel de ville(20), les plus fervents amateurs du **Philosophe inconnu** se retrouveront au Mont-Aimé, hâtes des Boutin et de Saint-Martin à la fois, pour un colloque tout simple et tout théosophique.

22 septembre 1979

N O T E S .

(*) La présente étude a connu deux éditions hors commerce, sous le titre CSM VIII: en février 1978 (chap. I à III) et en septembre 1979 (augmentée du chap. IV). La présente édition, en avril 1994, est donc la troisième et la première offerte au public. Le texte en est à très peu près identique à celui de la deuxième.

(1) André Billy, «Propos du samedi», *Le Figaro littéraire*, 14 septembre 1946, reproduit, avec le reste de l'article, ap. *Philippe Encausse, Sciences occultes ou 25 années d'occultisme occidental. Papus, sa vie, son œuvre*, Paris, Ociz, 1949, pp 94-96 (notre passage, p. 94)

(2) Cf. «La maison où naquit Louis-Claude de Saint-Martin», *Chronique saint-martinienne*, VII, 31 janvier 1978; seconde éd. ^{très} augmentée, CSM [XIII], EdC n°6 (1993), p. 120-139.

(3) «Le Philosophe inconnu», *La Revue hebdomadaire*, 19 mars 1921, p. 328.

(4) Lettre à Roger Lecotté, amicalement communiquée par son destinataire, en date du 5 juillet 1946.

(5) Sur la famille Tournyer, cf. tableau généalogique in *Calendrier de la vie et des écrits de Louis-Claude de Saint-Martin* (seconde édition corrigée, très augmentée et continuée), en cours de publication dans la revue *Renaissance traditionnelle*.

Un article anonyme (probablement de Jean Bricaud) parut dans les *Annales initiatiques*, (avril-juin 1926, p. 320) sous le titre prometteur « Les maisons de Saint-Martin ». La demeure mortuaire est bien identifiée, mais on lui rapporte maint épisode légendaire, dont j'ai fait justice (cf. «Au hameau d'Aulnay : la maison où mourut «Le Philosophe Inconnu», *Bulletin folklorique d'Île-de-France*, janvier-mars 1960, pp. 263-270 (tirés à part, revus et corrigés).

En revanche, la maison natale est confondue avec la «fausse» chaumière, c'est-à-dire avec la propriété Tournyer à Chandon : erreur au carré !

(6) *Mon portrait historique et philosophique...*, Paris, R. Juillard, 1961; nouv. éd revue et augm. à paraître, n° 435 (de la mi-octobre 1793)

(7) Id., n° 512 (automne 1794), et n° 688 (août 1796).

(8) *La Correspondance inédite de L.-C. de Saint-Martin...et Kirchberger, baron de Liebistorf...* éd. Schauer et Chuquet, Paris, Dentu, 1862, p. 108 (décembre 1793).

(9) Id., p. 139 (23 juin 1794).

(10) Id., p. 156 (12 octobre 1794).

(11) Id., p. 170 (4 janvier 1795)

(12) de l'année grégorienne, 1794.

(13) *Mon portrait historique et philosophique...*, op. cit., n° 496 (vers le 21 septembre 1794); sur la circoncision spirituelle, cf. n° 111.

(14) Lettre à Clément de Ris, du 13 septembre 1795, ap. l'*[initiation]*, février 1912, p. 174

(15) Cependant, avertissons : aucun argument d'autorité orale ne sera recevable en l'espèce. Car, si la fausse identification de la maison natale de Louis-Claude, rue Rabelais, ne reposait, au bout du compte, que sur un seul témoignage, c'est une tradition à plusieurs voix unanimes qui a confondu la maison Tournyer à Chandon avec la chaumière qu'y possédait Saint-Martin. Le 19 septembre 1959, par exemple, une Amboisienne d'environ 90 ans, Mme Boyer, dont M^e Mercier, notaire et alors maire de la ville, m'avait recommandé l'information, m'assura de l'erreur comme d'une vérité généralement admise, et par elle-même d'abord

(16) Voir «Les notaires de la famille Saint-Martin», *Chronique saint-martinienne*, à paraître; y inclus un état sommaire des pièces pertinentes que je micro-filmai en 1959-1960. Signalons dès maintenant qu'outre les affaires de succession, des affaires diverses sont officialisées par ces actes, notamment qui impliquent Louis-Claude de Saint-Martin et sa closerie de Chandon.

(17) Anciennes archives de M^e Legendre (cf. art. cit., supra, n. 16).

(18) Deux articles de M. Bernard Girard avaient répercuté, dans le *Courrier d'Amboise*, la première édition de l'étude ici venue en première partie (I, II, III).

Le premier («Au hameau de Chandon. Sur les pas du Philosophe inconnu...», mars 1978, pp. 31-33), ayant été rédigé avant que ne fût terminé mon étude, se contente d'indiquer que je dénonce l'attribution aux Saint-Martin d'une propriété qui était celle de leurs cousins Tournyer. Il conclut que la maison de Louis-Clau-

de «reste à découvrir».

Le second («La closerie du Mont-Aimé, demeure champêtre du Philosophe inconnu», juin 1978, pp. 31-32) localise l'authentique chaumière du théosophe, en s'appuyant sur la *Chronique saint-martinienne*, VIII, première édition. Et il évoque notre première visite aux amis Boutin, J... et J... L... et J... lera les fruits dans la deuxième et la... pir

(19) L'acte original est en la possession de Jean Boutin, qui a bien voulu m'en offrir une photocopie.

(20) A l'occasion de la pose d'une plaque sur l'authentique maison natale du Philosophe inconnu cf. *Chronique saint-martinienne*, VII, [xiii], 16^e note 2.